Familles rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION du
Haut-Couserans

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DU HAUT-COUSERANS

L'ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS) - LES POLITIQUES ÉDUCATIVES LOCALES
L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (EAJE)
L'ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) - LE SECTEUR JEUNESSE
L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE (ALAÉ)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ariège Pyrénées le Département 09
Communauté de Communes Couserans Pyrénées
Allocations Familiales Caf de l'Ariège
msa santé famille retraite services
Territoires Éducatifs Ariège-Pyrénées
Mairie Le Port
Mairie de Boussenac

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DU HAUT-COUSERANS

Rapport d'activités 2024

01 Caractéristiques générales de l'association

02 L'établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)

CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ASSOCIATION

Objet de l'association : L'AFR du Haut-Couserans se donne comme finalité l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous, notamment en intégrant toutes les générations.

Faisant appel à la participation, à la solidarité, à la responsabilité et à l'engagement des habitants, l'association entend promouvoir un environnement qui leur soit favorable.

Le but essentiel de l'association est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Elle peut à ce titre, intervenir dans les domaines concourant à la promotion des familles ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie, notamment ceux soumis à l'agrément des pouvoirs publics et semi-publics et concernant tout particulièrement :

- L'action familiale et sociale : accueil et éveil du jeune enfant, soutien à la fonction parentale, intégration des familles, lutte contre l'exclusion, maintien à domicile, hébergement temporaire, accueil familial des personnes âgées ou handicapées, services aux personnes, etc. ;
- La jeunesse et l'éducation populaire ;
- L'action éducative complémentaire à l'école ;
- La consommation : défense, éducation, prévention, qualité et sécurité des produits et des services, économie sociale et familiale, commerce local, etc.
- L'aménagement du territoire et le développement local ;
- L'environnement, protection de la nature, amélioration du cadre de vie, etc.
- Le logement et l'habitat ;
- Le transport et la sécurité routière ;
- La santé, l'éducation à la santé et la prévention ;
- La culture et le patrimoine local ;
- Les technologies de l'information et de la communication ;
- Les activités physiques et sportives ;
- Le tourisme, les loisirs, les vacances ;
- La promotion de l'emploi, l'insertion sociale et professionnelle ;
- Les services publics locaux.

L'association est susceptible de conduire toute réflexion ou action relative à la politique familiale et au développement rural.

Les principaux moyens d'action de l'association sont :

- L'accueil, l'information, la communication, le conseil, l'accompagnement, la formation ;
- Les réalisations et manifestations visant au développement des solidarités, à l'entretien d'un climat familial et convivial, et à l'animation de la vie sociale ;

- La gestion et/ou la promotion de tout service, activité ou équipement, privé ou public, dans tous les domaines définis ci-dessus ;
- L'expression de propositions et la représentation auprès des collectivités locales et des organismes publics semi-publics ou privés ;
- L'exercice de l'action civile ;
- La réalisation d'actions immobilières liées à l'objet ;
- L'étude, la contribution à l'élaboration et le soutien de mesures et réformes en faveur des familles, de chacun de leurs membres et du monde rural ;
- L'emploi de toute personne nécessaire à son action ou son fonctionnement dans le respect des dispositions de l'accord conventionnel Familles Rurales.

Statut juridique : Association Loi 1901.

Adresse : Le Pouech, 09320 Massat

Site web : www.familles-rurales-haut-couserans.fr

Les secteurs de l'association :

- L'espace de vie sociale des vallées de Massat (EVS),
- Les politiques éducatives locales (PEL),
- L'établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE),
- L'accueil de loisirs (ALSH),
- Le secteur jeunesse,
- L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAÉ).
-

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU

Présidente, Camille Leclercq
Secrétaire, Cécile Sans
Trésorier, Cédric Bonnot

LES MEMBRES ACTIFS

Camille Leclercq
Cédric Bonnot
Agnès Soula
Colette Romier
Cécile Sans
Nicolas Hiroux

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

EAJE

Établissement d'accueil jeunes enfants

PRÉSENTATION DE L'EAJE

Nom : Établissement d'accueil jeunes enfants - EAJE

Adresse : Le Pouech, 09320 Massat

Zone d'intervention : Bassin de vie du massatois

Responsables :

- Chloé Poindron, directrice
- Laura Gonzales, adjointe de direction

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Objectifs généraux et opérationnels

La structure d'accueil de jeunes enfants est gérée par le Conseil d'Administration de l'AFR, composé principalement de parents et grands-parents d'enfants fréquentant la crèche.

Principes et valeurs

L'EAJE de l'AFR de Massat place au cœur de son projet :

- De proposer un accueil inconditionnel où chaque enfant est accueilli sans discrimination, sociale, culturelle ou liée au handicap, dans un esprit de bienveillance et de respect.
- De soutenir le développement global des enfants : l'accompagnement vise à favoriser le développement physique, affectif, cognitif, émotionnel et social, ainsi que l'acquisition du langage.
- De maintenir un équilibre entre individualité et vie collective où chaque enfant peut se sentir en confiance, comme chez lui, tout en apprenant les règles du vivre-ensemble.
- De veille au respect des rythmes : l'apprentissage se fait en douceur, en s'adaptant aux besoins individuels.

Socialisation et préparation à l'école

- Proposer un espace bienveillant de socialisation pour tous les enfants et plus particulièrement pour les enfants qui vivent parfois en milieu rural isolé. L'EAJE constitue une première expérience de la vie en collectivité, avant l'entrée à l'école maternelle.

- Proposer un cadre où l'accent est mis sur la tolérance, la diversité et le respect des différences, tout en assurant une continuité avec l'éducation familiale.

Les publics accompagnés

L'EAJE accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans, selon les conditions suivantes :

- Capacité d'accueil : 16 enfants (agrément délivré par la PMI).
- Public prioritaire : les enfants résidant sur le territoire.
- Accueil des vacanciers : possible en fonction des places disponibles.
- Réponse aux besoins des familles : l'EAJE s'adapte à la réalité culturelle et sociale du territoire.

Les temps d'accueil

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h à 18h30.

Périodes de fermeture :

- Fermeture annuelle : uniquement pendant les vacances de Noël.
- Journées pédagogiques : 2 jours en 2024 :
    - 1 journée de formation pour l'équipe.
    - 1 journée de rangement et d'organisation.

Pas de fermeture estivale : la crèche reste ouverte durant l'été pour répondre aux besoins des familles, notamment celles travaillant dans l'agriculture, le commerce et le tourisme.

Fréquentation et taux d'occupation en 2024

Données clés de fréquentation :

- Nombre total d'heures réalisées : 19 753 heures.
- Nombre total d'enfants accueillis : 46 enfants (de 3 mois à 6 ans).
- Nombre de jours d'ouverture théorique : 244 jours.
- Total d'heures potentielles : 37 088 heures.
- Taux d'occupation réalisé : 53,26 %.
- Taux de facturation : 54,97 %.

Répartition par tranche d'âge

Tranche d'âge	Heures réalisées	Heures facturées	**Taux de facturation (%)**	Nombre d'enfants inscrits
0 - 4 ans	17152	17745	103	34
4 – 6 ans	818	817	99	13
Total	17971	18562	103	*46*

Localisation et aménagement des locaux

Les locaux de la crèche, construits en **1995-1996**, offrent un cadre **chaleureux et lumineux**, conçu pour le confort et la sécurité des enfants.

Aménagement des espaces

Accueil et rangement :

- Une entrée avec WC PMR et un espace dédié au stockage des poussettes.
- Un sas menant au bureau de la directrice, ainsi qu'un espace avec casiers et porte-manteaux individuels pour les enfants.

Espace de vie principal :

- Une grande salle de vie ouverte et lumineuse.
- Une salle de bain adaptée aux enfants, avec deux plans de change et WC à hauteur d'enfant.
- Deux dortoirs :
    - 15 lits pour les plus grands.
    - 4 lits pour les plus petits.

Espace créatif et activités :

- Une zone spécialement aménagée pour les activités salissantes (peinture, travaux manuels, etc.).
- Un point d'eau à disposition pour faciliter les activités.

Espace repas et cuisine :

- Trois tables de repas, ouvertes sur la salle de vie.
- Cuisine semi-ouverte avec un îlot central.
- Portes battantes pour limiter l'accès aux enfants et garantir la sécurité.

Espaces techniques :

- Un espace de stockage et une buanderie, incluant une machine à laver et du

matériel d'entretien.

- Un WC réservé au personnel.

L'organisation de l'EAJE

Le projet d'établissement

L'AFR de Massat a obtenu en 2019 l'agrément Jeunesse Éducation Populaire et s'inscrit pleinement dans un Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Ce dernier repose sur des valeurs et engagements forts, articulés autour de cadres de référence et d'axes stratégiques.

1. Les fondements du PEDT

Deux cadres internationaux :

- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qui garantit les droits fondamentaux des enfants.
- L'Agenda 2030 pour le développement durable, avec un engagement spécifique sur l'éducation et l'égalité des chances.

Les valeurs de la République :

- Liberté - Égalité - Fraternité et Laïcité, principes fondamentaux du vivre ensemble.

Objectifs :

- Favoriser le bien-vivre ensemble dès le plus jeune âge.
- Former les citoyens de demain en développant des actions éducatives concertées.

2. Les axes du PEDT

1. Continuité éducative
    - Création de passerelles entre les différentes structures éducatives.
    - Mise en réseau des acteurs locaux.
    - Montée en compétence et professionnalisation des équipes.
2. Inclusion
    - Accueil de tous les enfants sans distinction.
    - Adaptation aux besoins spécifiques pour garantir l'égalité des chances.
3. Soutien à la parentalité
    - Accompagner les parents dans le développement des compétences

éducatives.

    - Construire un partenariat durable avec les familles et les acteurs de la parentalité.
    - Intégrer la parentalité dans une vision territoriale globale.

4. Citoyenneté des enfants et des jeunes
    - Encourager une réflexion sur le monde à travers des projets éducatifs.
    - Offrir des espaces d'expérimentation de la démocratie dès l'enfance.
    - Développer une culture de la participation collective.

L'organisation interne

Réunions et temps de réflexion

Afin de garantir un suivi rigoureux des pratiques et un accompagnement optimal des enfants, plusieurs temps d'échanges et d'analyse sont mis en place :

- Réunions mensuelles d'équipe, permettant un suivi opérationnel des activités et projets en cours.
- Temps de réflexion collectif de 2h30 chaque mois, centré sur l'accompagnement des enfants et l'évolution des pratiques professionnelles.

Analyse des pratiques professionnelles

L'analyse des pratiques est un outil essentiel pour améliorer la qualité d'accueil et la posture professionnelle des équipes.

- Groupe d'Analyse de Pratique (GAP) : Un groupe est organisé une fois par trimestre, animé par Caroline Desarneaux, éducatrice spécialisée pour les PEP 09.
- Cet espace permet de réfléchir collectivement aux actes professionnels, sans porter de jugement sur les individus.
- L'analyse se fait sous deux angles complémentaires :
    - Un éclairage disciplinaire, analysant l'impact des pratiques sur les enfants et les familles.
    - Une théorisation des actions menées, pour enrichir les réflexions et faire évoluer les pratiques.

Différence avec la supervision : Contrairement à la supervision, qui porte sur la personne, l'analyse des pratiques se concentre exclusivement sur les gestes et postures professionnelles.

L'animation des séances est assurée par un expert de la discipline concernée : juriste, psychologue, sociologue, éducateur, etc. L'objectif est de capitaliser l'expérience collective et de renforcer la capacité des professionnels à échanger et ajuster leurs pratiques.

L'équipe en 2024

L'équipe de l'EAJE compte 13 professionnels, représentant 5,74 ETP :

Encadrement

- Chloé Poindron, directrice adjointe EJE – 0,86 ETP
- Laura Gonzalez, directrice adjointe EJE – 0,86 ETP

Personnel administratif et technique

- Frémond Grégory, comptable – 0,36 ETP
- Léo Garcia, agent d'entretien – 0,44 ETP

Personnel éducatif et d'accompagnement

- Aude Fabre, RSAI – 0,01 ETP
- Juliette Roux, CAP AEPE en cours – 0,75 ETP
- Corinne Franc, auxiliaire de puériculture – 0,51 ETP
- Angela Garcia, CAP AEPE – 0,80 ETP
- Nathalie Masegosa, CAP AEPE – 0,43 ETP
- Catherine Bouligand, auxiliaire de puériculture – 0,57 ETP
- Sarah Bailly, CAP AEPE – 0,08 ETP

Évolutions et mouvements au sein de l'équipe en 2024

- Départs en retraite :
  - Corinne Levaché (mai 2024) → Remplacée par Frémond Grégory.
  - Dominique Croyet (juillet 2024) → Remplacée par Juliette Roux, qui occupait auparavant un poste d'agent d'entretien.
  - Le poste d'agent d'entretien a donc été repris par Léo Garcia.
- Autres départs et remplacements :
  - Pauline Merleau a quitté la structure en mars 2024 → Son remplacement est en cours (Sarah Bailly en poste provisoire).
  - Catherine Bouligand est désormais remplaçante volante sur les secteurs périscolaire et crèche.

Bilan global de l'année 2024

Introduction

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses initiatives visant à améliorer l'accueil des enfants, renforcer la collaboration avec les familles et développer des actions pédagogiques innovantes. Ce rapport détaille les objectifs pédagogiques, les moyens mis en place, ainsi que les actions menées tout au long de l'année. Il met également en avant les perspectives pour 2025.

1. Le projet pédagogique

1.1 Les objectifs de l'équipe éducative

L'équipe éducative s'engage à répondre aux besoins des enfants de manière individualisée en :

- Respectant la personnalité et le rythme de chaque enfant,
- Assurant sa sécurité physique et psychologique,
- Encouragent son autonomie,
- Favorisant les expériences motrices, sensorielles et créatrices,
- Accompagnant son apprentissage de la vie en collectivité et du respect de l'autre,
- Proposant un environnement riche en découvertes et en stimulations.

2. Les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs

2.1 L'accueil

L'entretien d'accueil entre les parents et la directrice de crèche est une étape essentielle pour instaurer une relation de confiance. Ce premier échange permet de :

- Présenter le fonctionnement de la structure,
- Définir le temps d'adaptation de l'enfant,
- Répondre aux interrogations des parents.

L'accueil quotidien est également un moment clé pour l'enfant, les parents et les professionnelles. Chaque matin et chaque soir, des échanges permettent d'assurer un suivi individualisé.

2.2 La familiarisation

Ce temps progressif facilite l'adaptation des enfants et des familles. Organisée sur une période de quelques jours à deux semaines, la familiarisation permet :

- Une immersion progressive de l'enfant dans son nouvel environnement,
- L'échange d'informations sur ses habitudes et besoins,
- L'instauration d'une relation de confiance entre parents et professionnelles.

2.3 Le sommeil

Les temps de repos sont adaptés à l'âge et au rythme de chaque enfant :

- Les plus petits s'endorment avec la présence d'un adulte, puis progressivement en autonomie.
- Les plus grands font la sieste à 13h, accompagnés par deux professionnelles. Une d'entre elles reste dans le dortoir jusqu'à 15h.

Un babyphone est utilisé pour garantir la surveillance et la sécurité des enfants.

2.4 Le change et l'acquisition de la propreté

Le change est un moment privilégié d'échange et de bien-être pour l'enfant.

- L'apprentissage de la propreté se fait progressivement, en lien avec les familles.

2.5 L'éveil et la culture

L'enfant évolue dans un environnement favorisant la découverte et l'exploration :

- Diversité culturelle et artistique,
- Valorisation de la mixité sociale,
- Multiplication des interactions avec d'autres enfants et adultes.

2.6 Le jeu et les ateliers

Les journées sont rythmées entre :

- **Le jeu libre**, où l'enfant choisit ses activités et développe son imagination,
- **Les ateliers**, proposés dès 10h30 et axés sur :
    - L'éveil sensoriel,
    - Les activités manuelles,

    - La psychomotricité.

Les enfants sont libres de participer ou non, dans le respect du groupe.

2.7 Les repas

Les repas sont des moments de plaisir et de partage :

- **Pour les bébés** : adaptation progressive selon l'évolution alimentaire, en concertation avec les parents,
- **Pour les plus grands** :
    - Collation à 9h40 avec fruits et jus,
    - Déjeuner livré en liaison chaude par l'association Casta,
    - Goûter à 16h, fourni par la cantine, les familles ou les professionnelles.

2.8 L'égalité filles / garçons

L'équipe lutte activement contre les stéréotypes de genre à travers :

- La formation des professionnelles,
- Une communication égalitaire avec les enfants et les familles,
- L'aménagement des espaces de jeux avec des appellations neutres,
- Une sélection rigoureuse des livres et jeux proposés.

2.9 Le soutien à la parentalité

La crèche est un lieu d'écoute et de partage pour les parents :

- Organisation de réunions thématiques en soirée,
- Présence d'un espace d'affichage avec des informations sanitaires et sociales,
- Participation des parents aux événements et sorties.

3. Les six grands thèmes d'approche de nos pratiques

Notre approche éducative repose sur six piliers fondamentaux, qui orientent nos pratiques quotidiennes et renforcent notre engagement en faveur d'un accueil inclusif, bienveillant

et respectueux de l'égalité des sexes.

1. Les professionnels : un engagement pour l'égalité

L'égalité des sexes et la lutte contre les stéréotypes de genre sont des sujets abordés de manière récurrente au sein de l'équipe.

- Sensibilisation continue lors des réunions pédagogiques,
- Valorisation de la mixité des équipes, bien que les hommes restent sous-représentés dans le secteur de la petite enfance,
- Formations adaptées pour accompagner l'évolution des connaissances et encourager une introspection collective propice au changement.

2. La communication avec les enfants : un langage égalitaire et bienveillant

L'adulte, par sa posture et ses mots, joue un rôle clé dans la construction identitaire de l'enfant. Nous veillons à garantir :

- Une égalité dans la quantité et la qualité des échanges verbaux,
- Une disponibilité physique et maternante équitable pour chaque enfant,
- Une juste répartition des compliments, encouragements et réprimandes,
- Une égalité dans la fréquence et la durée des gestes de soin et de confort,
- L'absence de surnoms genrés (« ma belle », « mon grand », etc.), afin d'éviter toute assignation implicite à des rôles sociaux différenciés.

3. La communication avec les familles : une coéducation sans distinction

Nous accordons une importance particulière à l'inclusion des deux parents dans tous les aspects de la vie de la crèche.

- Prise en compte des deux parents dès les démarches administratives et la phase d'intégration,
- Diffusion de la Charte pour la représentation mixte des jouets (signée en 2019),
- Accueil et transmission d'informations équivalents pour les pères et les mères, selon les besoins et non en fonction du genre.

4. L'aménagement de l'espace : un environnement neutre et inclusif

L'agencement de la crèche est pensé pour favoriser une occupation équilibrée des espaces par tous les enfants.

- Répartition égale de l'espace physique et sonore entre filles et garçons,
- Nomination neutre des espaces de jeux, en supprimant les connotations genrées :
    - « Restaurant » au lieu de « dînette »,
    - « Marché » au lieu de « marchande »,

    - « Crèche » au lieu de « poupon ».
- Facilitation de l'accès à la structure pour les deux parents, sans distinction dans les usages.

5. La littérature jeunesse : un choix conscient et engagé

Les livres et supports éducatifs mis à disposition des enfants sont soigneusement sélectionnés afin d'éviter les stéréotypes sexistes.

- Catalogue de jouets conforme à la Charte pour la représentation mixte des jouets,
- Promotion d'ouvrages mettant en avant des modèles variés et égalitaires,
- Suppression des classifications "jouets filles/garçons" dans les catalogues et supports visuels.

6. Les activités et jeux : un accès libre et diversifié

Nous veillons à ce que chaque enfant puisse explorer et expérimenter sans être influencé par des attentes genrées.

- Aucune incitation à choisir un jouet en fonction du sexe,
- Libre choix des activités, favorisant l'autonomie et l'auto-détermination,
- Diversité des propositions, aussi bien en jeu libre qu'en activité dirigée, pour enrichir les expériences de tous les enfants.

Cette approche globale et réfléchie permet de garantir un accueil où **chaque enfant peut s'épanouir librement**, en dehors des carcans sociaux traditionnels, tout en impliquant les professionnels et les familles dans cette dynamique de progrès.

4. Le bien-être de l'enfant

Le bien-être de l'enfant est au cœur de notre approche. Il repose sur un environnement sécurisé, des repères stables et une relation bienveillante avec les adultes. Chaque enfant doit pouvoir grandir et s'épanouir dans un cadre favorisant son autonomie, son expression et son développement harmonieux.

1. Les repères : une base sécurisante pour l'enfant

Les repères sont essentiels à la construction du sentiment de sécurité de l'enfant. Ils lui permettent de se situer dans le temps, l'espace et le groupe, et de grandir en toute confiance.

- Repères temporels : les moments clés de la journée (bonjour, repas, sieste, goûter) sont ritualisés pour structurer le quotidien de l'enfant. Leur répétition constante favorise une sensation de stabilité et de prévisibilité rassurante.

- Repères spatiaux : l'aménagement des lieux est pensé pour que l'enfant puisse se repérer facilement. Chaque espace est identifié et organisé de façon claire, avec des « coins » spécifiques dédiés aux différentes activités.
- Repères individuels : chaque enfant a ses propres casiers, porte-manteaux et lit, qui lui permettent d'être reconnu en tant qu'individu au sein du groupe.
- Repères humains : la présence régulière des mêmes professionnels assure une continuité affective et éducative. Les adultes référents jouent un rôle clé dans la transmission des règles et des limites, garantissant un cadre rassurant et structurant.

2. La place de l'adulte : un accompagnement bienveillant et respectueux

L'adulte a pour mission d'aider chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe tout en favorisant son développement personnel.

- Une posture bienveillante et disponible : l'accompagnement affectif et relationnel est primordial. L'adulte se rend disponible pour répondre aux besoins de l'enfant sans s'imposer de manière intrusive.
- Un équilibre entre intervention et autonomie : proposer trop d'activités peut limiter l'imagination de l'enfant et l'empêcher d'être acteur de son propre développement. Il est essentiel de laisser l'enfant explorer librement, tout en restant à l'écoute et en le soutenant si nécessaire.
- Un rôle d'observateur et de facilitateur : en prenant du recul, l'adulte peut mieux comprendre les besoins de l'enfant et adapter son accompagnement.

3. L'observation : un outil essentiel pour répondre aux besoins de l'enfant

Observer un enfant, c'est être attentif à ses comportements, ses émotions et ses interactions avec son environnement.

L'observation permet :

- De mieux connaître l'enfant et suivre son évolution (développement, acquisitions, intégration au sein du groupe),
- De décoder ses demandes, y compris celles exprimées de manière non verbale,
- D'anticiper d'éventuelles difficultés et d'y répondre de manière adaptée,
- D'adapter nos pratiques éducatives afin de respecter au mieux le rythme et les besoins spécifiques de chaque enfant.

Un regard attentif porté par l'adulte est également sécurisant pour l'enfant : il lui permet de se sentir reconnu et encouragé dans ses expériences.

4. L'écoute : entendre et comprendre l'enfant

L'enfant a besoin de se sentir entendu, que ce soit face à ses joies, ses réussites ou ses difficultés.

- L'adulte se rend disponible et attentif aux signaux verbaux et non verbaux de l'enfant,
- Il encourage l'enfant à exprimer ses émotions, l'aide à les comprendre et les nommer,
- Il valorise les découvertes et exploits de l'enfant en partageant sa joie et son enthousiasme.

Les jeunes enfants s'exprimant encore beaucoup par le non-verbal (mimiques, postures, gestes), l'adulte a également un rôle de déchiffreur, afin d'accompagner au mieux l'enfant dans son développement et ses interactions.

5. La verbalisation : un levier pour le développement du langage et la relation

Le langage verbal joue un rôle fondamental dans la construction du lien entre l'enfant et son environnement.

- Parler à l'enfant, c'est le reconnaître en tant qu'individu et lui offrir un cadre sécurisant,
- Accompagner chaque geste et chaque émotion avec des mots aide l'enfant à comprendre le monde qui l'entoure,
- Favoriser l'échange verbal dès le plus jeune âge permet à l'enfant de s'approprier progressivement la communication et le langage,
- Encourager les formules de politesse et le respect mutuel, pour initier les bases du vivre-ensemble et de la vie en société.

Chaque interaction est une opportunité d'apprendre, d'explorer et de se sentir en confiance.

Avec ces principes, nous veillons à offrir un cadre chaleureux, bienveillant et structurant, où chaque enfant peut grandir en sécurité et s'épanouir pleinement.

5. Les actions de l'année en cours

- Renforcement du projet pédagogique à travers une réflexion collective en équipe,
- Réaménagement de l'espace et réflexion sur les jouets (formation prévue en mai 2025 avec une intervenante spécialisée),

- Accompagnement des enfants à besoins spécifiques via le dispositif "Palenqueto",
- Démarche éco-responsable : réduction du plastique, utilisation de linge pour les changes, jeux plus naturels,
- Sorties pédagogiques : piscine, parc de la Préhistoire, col d'Ayens, Port de Lers,
- Visites préparatoires à l'école en juin pour les enfants concernés,
- Organisation d'un spectacle de Noël par l'équipe,
- Collaboration avec la médiathèque de Massat, avec des lectures mensuelles et des visites tous les 15 jours,
- Organisation du festival "Massat p'tits mômes" en partenariat avec l'EVS,
- Recrutement d'une référente santé et inclusion (RSAI) pour accompagner l'équipe,
- Formation continue : en septembre 2024, l'équipe a suivi une formation sur les émotions en EAJE.

6. Perspectives 2025

- **Poursuite des sorties pédagogiques** (visite de fermes, caserne de pompiers, moulin, nature, marché…),
- **Renforcement des partenariats**, notamment avec la médiathèque,
- **Pérennisation des postes de remplaçante volante et de Bailly Sarah**,
- **Rédaction et mise à jour du projet pédagogique**,
- **Formation PSC1** pour tous les salariés,
- **Journée de rangement de la crèche** au printemps,
- **Formation à la communication gestuelle**,
- **Organisation de deux journées pédagogiques** pour approfondir des thématiques spécifiques,
- **Renouvellement du matériel** : réduction des jouets en plastique, remplacement du mobilier,
- **Spectacle de Noël 2025** réalisé par l'équipe.

7. Conclusion

L'année 2024 a permis d'affiner et de renforcer notre projet pédagogique, tout en développant des actions concrètes en faveur du bien-être des enfants et des familles. L'équipe reste mobilisée pour poursuivre cette dynamique en 2025, en mettant l'accent sur l'ouverture vers l'extérieur, la formation continue et l'amélioration des pratiques pédagogiques.

Ensemble, nous continuons à offrir un cadre bienveillant et stimulant aux enfants.